



04 93 45 53 18

info@edformation.fr



Intra



Présentiel



Distanciel

©Copyright Edformation



INSTII/INSTIID

Autisme, TSA : L'adaptation de l'institution aux personnes présentant un TSA

SANS PRÉREQUIS

14 HEURES - 2 JOURS

► Objectifs opérationnels

- Respecter les RBPP pour répondre aux besoins des personnes présentant un TSA
- Mettre en place une dynamique institutionnelle

► Compétences professionnelles

- Adapter l'accompagnement aux spécificités du TSA
- Appliquer les RBPP pour améliorer la qualité de vie des personnes présentant un TSA
- Organiser la continuité de l'accompagnement
- Participer à la validation des outils institutionnels et de coordination

Tarifs (valables jusqu'au 31/05/2026, non assujettis à la TVA, hors frais de déplacement, repas et hébergement du stagiaire)

Professionnel¹ : 480 € (P) | 300 € (D)

Intra (coût pédagogique) : 2 360 €

(P) = Présentiel | (D) = Distanciel

¹ Professionnel : salarié, libéral, fonction publique, France Travail (AIF)



Référentiel Qualité ESSMS - HAS

Cette formation prépare aux critères :

- Chapitre 1 : critère 1.3.2
- Chapitre 3 : critère 3.2.1



04 93 45 53 18

info@edformation.fr



► Déroulé pédagogique

Jour 1 - 7 heures

✓ Compétence visée : Adapter l'accompagnement aux spécificités du TSA

- Comprendre les aspects sensoriels spécifiques au TSA
- Identifier l'impact des aspects sensoriels sur les interactions sociales, la communication et l'apprentissage
- Comprendre l'impact de l'association autisme/trouble du développement intellectuel (TDI) et des autres troubles associés
- Fournir un environnement physique et social adapté par des évaluations formelles/informelles/fonctionnelles régulières
- Spécifier les stratégies d'intervention les plus efficaces dans le respect de la personne présentant un TSA et des RBPP

✓ Compétence visée : Appliquer les RBPP pour améliorer la qualité de vie des personnes présentant un TSA

- Lister les précautions à prendre dans l'aménagement et dans l'utilisation des locaux
- Expliquer l'adaptation des prestations de service
- Définir l'accès aux soins et à la santé
- Généraliser la prévention des comportements problèmes

Jour 2 - 7 heures

✓ Compétence visée : Organiser la continuité de l'accompagnement

- Donner sa place à la cohérence d'équipe
- Identifier ce qui mobilise les professionnels
- Justifier la montée en compétence
- Relier les partenaires et les familles au programme d'accompagnement

✓ Compétence visée : Participer à la validation des outils institutionnels et de coordination

- Définir les objectifs du Projet Personnalisé d'Intervention
- Présenter le projet de service ou d'établissement

Dates 2026

Présentiel :

- 24 et 25 septembre à Paris